

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 6 mars 2017

Secrétaire :

- ° Compte-rendu de la séance précédente : Unanimité.
- ° Décisions municipales : Unanimité.
- ° Déclarations d'intention d'aliéner : Unanimité.

° Comptes Administratifs 2016 - Comptes de gestion 2016

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité sur les comptes administratifs et les comptes de gestion, au titre de l'exercice 2016.

M. le Maire met en avant la baisse conjointe des dépenses et des recettes tandis que M. Fy fait part de ses observations quant au taux de réalisation de l'investissement.

M. le Maire lui rappelle d'une part que les dossiers sont engagés (vidéo protection, école Brahy, changement des huisseries à la mairie, ...) et d'autre part note les difficultés à investir pour son équipe face à la dette trouvée à leur arrivée.

° Affectation des résultats

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation des résultats 2016 concernant les différents budgets de la Ville.

° Débat sur les orientations budgétaires 2017

Conformément à l'article L 2312 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations budgétaires a été organisé avant le vote du budget primitif. Ce débat a permis aux conseillers municipaux d'émettre leur opinion sans donner lieu à un vote.

° Demande de subvention dans le cadre de la DETR pour les travaux de la rue Germini.

Dans le cadre des investissements 2017, la ville envisage de réhabiliter la voirie de la rue Germini. Le conseil municipal autorise M. Le Maire à solliciter une subvention auprès des services de l'Etat dans le cadre de la DETR et les services du Conseil Départemental dans le cadre de l'aménagement en bordure des routes départementales à l'intérieur des agglomérations.

° Demande de délégation de maîtrise d'ouvrage au SMDEV pour les travaux de la rue Victor Hugo.

Dans le cadre des investissements 2016, la ville envisage d'enfourir et de réhabiliter les réseaux électriques de la rue Victor Hugo. Cette opération ne peut pas être scindée pour des contraintes techniques de réalisation des travaux. Afin de simplifier les démarches administratives, il est convenu qu'une seule collectivité, en l'occurrence la ville de Mirecourt assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération par convention. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention entre le SMDEV et la Ville.

° Information dans le cadre de la carte scolaire.

Mme Danièle Chiaravalli, Adjointe à l'Education, donne connaissance à l'assemblée des courriers reçus de M. Le Directeur des Services de l'Education Nationale, informant la Ville de Mirecourt des décisions prises dans le cadre de la carte scolaire 2017 (une fermeture à l'école maternelle du Centre et la fusion des deux écoles élémentaires).

° Subvention exceptionnelle.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1,000 € au café associatif l'Utopic pour les aider à créer une SCIC et à concourir à l'appel à projet de la Région Grand Est.

Il est précisé que la SCIC a pour vocation de réunir des acteurs du bien-vivre et d' « accélérer » des initiatives citoyennes qui seront transformées en actions économiques pour développer le territoire.

cantines de Mirecourt à un prix accessible pour toutes les familles sur le modèle établi depuis 2009 par l'IME.

Objectifs et activités de la SCIC :

° Remboursement de frais dans le cadre des NAP

Dans le cadre du fonctionnement des NAP, une subvention est accordée à l'unanimité :

° A l'association « Athlé Vosges » qui est intervenue aux NAP pour 3 périodes. Soit du mardi 13 septembre 2016 au mardi 7 février 2017 (18 séances de 3 h).
Montant : 54 € à 10 €, soit 540 €.

° A l'association Hirrus pour 6 séances, soit 300 €.

° A l'association de la Ligue Nationale de Catch pour 12 séances, soit 432 €.

° Remboursement d'une visite médicale

Une visite médicale est remboursée à un agent de la la Ville de Mirecourt pour un montant de 33 €.

° Demandes d'adhésion au SMIC

Le conseil municipal donne son accord pour les adhésions des communes du Puid, du Mont, du Syndicat de gestion du RPI de Biffontaine-La Chapelle-devant-Bruyères et Les Poulières, du Syndicat Scolaire de la Bourgonce-La Salle-Nompatelize, du Syndicat des Eaux de la région de Landaville et du Syndicat des Eaux de la région de Bulgnéville et de la vallée du Vair.

° Remplacement au sein du CCAS et du CTP de la Ville de Mirecourt

Il convient de pourvoir au remplacement de Mme Corinne SOMNY, conseillère municipale démissionnaire, au sein du CCAS et du CTP de la Ville de Mirecourt. Mme Renée Voiriot (CCAS) et M. Patrice Jamis (CTP) la remplaceront dans ces instances.

° Subvention acquisition Stradivarius

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR) pour l'acquisition du Stradivarius.

° Subvention auprès du Conseil Départemental pour la route de Ravenel.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges pour la réhabilitation de la route de Ravenel.

° Transfert de données par le SCOT des Vosges Centrales.

Le Conseil Municipal autorise le SCOT des Vosges Centrales à transférer le schéma de ses réseaux à GRDF.

° Transfert compétence à l'intercommunalité.

Le Conseil Municipal unanime refuse le transfert de la compétence PLU au sein de la Communauté de Communes.

